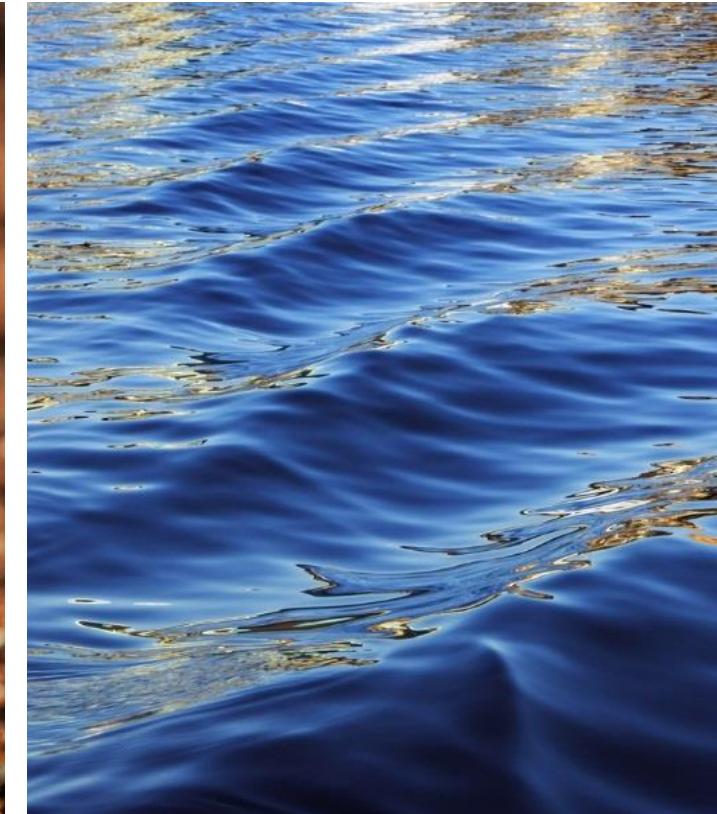


MEILLEURES PRATIQUES

Module 6 - Mode de vie sain

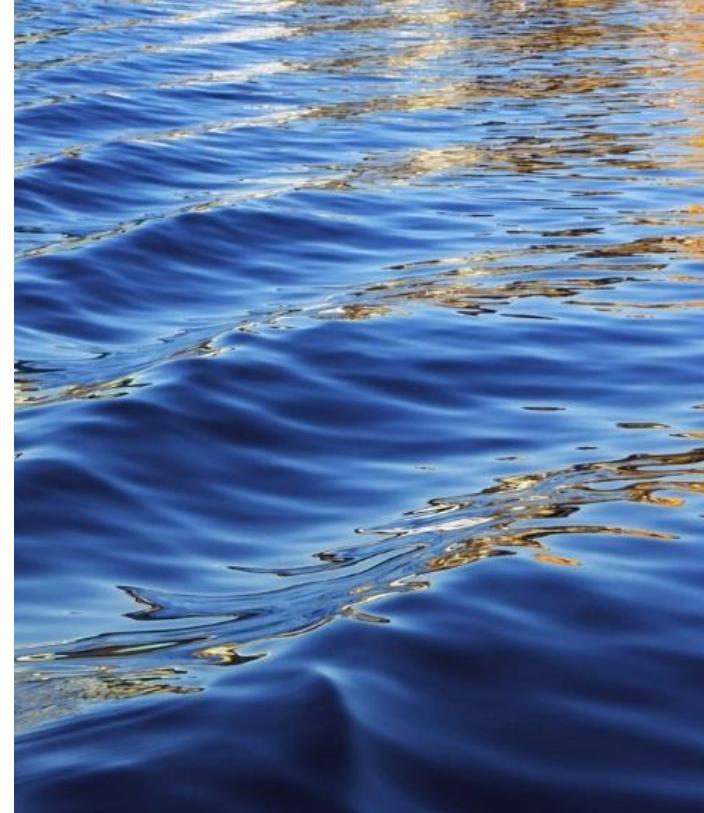
Nom du partenaire : FAPEL / Charles KRIM
Date : 20/03/2023



Partenaires

1. BLUE ROOM INNOVATION - ESPAGNE
2. IDEC - GRECE
3. FEDERATION DES ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DU LUXEMBOURG
4. UNIVERSITE DE LIEGE - BELGIQUE
5. ÉCOLE PRIMAIRE DE VAREIA - GRECE
6. Instituto Agrario Bell-lloc del Pla SA - ESPAGNE
7. Scuola Europea di Varese - ITALIE





Mode de vie sain **MEILLEURES PRATIQUES**

Notre mission n'est pas seulement de laisser une planète telle que nous l'avons reçue, mais d'hériter d'une terre bien meilleure



Mode de vie sain Bonnes pratiques

MEILLEURE PRATIQUE N° 1

La meilleure pratique numéro un des écoles est la suivante,
À PIED À L'ÉCOLE !

Les écoles doivent adopter des mesures écologiques à tous les niveaux et adopter une éducation écologique pour les générations futures, non seulement en théorie, mais aussi en pratique en appliquant des mesures réelles et efficaces pour fournir un environnement sain aux enfants et les éduquer par l'exemple.

Aller à pied à l'école serait l'objectif le plus mesurable et le moins coûteux à fixer dans un premier temps !



Mode de vie sain Bonnes pratiques

MEILLEURE PRATIQUE N° 2 .

La deuxième meilleure pratique des écoles est la suivante,
ESPACE VERT !

L'apprentissage par la pratique s'est avéré être un outil éducatif efficace, c'est pourquoi les écoles devraient fournir un ESPACE VERT pour que les enfants puissent expérimenter toutes les techniques et connaissances vertes tout en vivant cette grande connexion avec le sol qui traduit les vraies valeurs des générations d'aujourd'hui et de demain !



Mode de vie sain Bonnes pratiques

MEILLEURE PRATIQUE N° 3

La troisième meilleure pratique des écoles est la suivante,
PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON !

Une réelle proximité avec les agriculteurs et tous les producteurs locaux serait une voie essentielle vers les thématiques vertes.

Les enfants feront l'expérience d'une consommation locale verte et durable. Les élèves découvriront et comprendront les avantages pour la santé, les budgets et les relations sociales.

La troisième BONNE PRATIQUE est sans aucun doute un mode de consommation local et saisonnier !





Projet 2021-1-ES01-KA220-SCH-000032687

